DOSSIER DE PRÉSENTATION





Observer les marges pour questionner le monde

Exposition itinérante créée par le Musée national de l'histoire de l'immigration





Sommaire



© Gilles Delmas, Territoire, 2002 Musée national de l'histoire de l'immigration

L'exposition	page 4
Le Cpa et la Mnhi	page 12
Descriptif technique	page 13
Contact et infos pratiques	page 14

FRONTIÈRES

OBSERVER LES MARGES POUR QUESTIONNER LE MONDE

Yvan Gastaut, Catherine Wihtol de Wenden, Philippe Rekacewicz

Les frontières du XXIº siècle sont partout : dans l'ombre des murs qui s'érigent dans le monde, sur les empreintes digitales des voyageurs et des demandeurs d'asile, dans des camps où vivent des milliers de personnes en exil ou dans le quotidien des travailleurs frontaliers. Plus que des lignes fixes de démarcation, les frontières évoluent et se déplacent dans le temps et dans l'espace, au gré des événements politiques et économiques.

Pourtant, la chute du mur de Berlin en 1989 laissait présager l'avènement d'un monde sans frontières dans lequel les personnes et les marchandises seraient libres de circuler. En réalité, les frontières de la mondialisation se réactivent et se renforcent pour certains, quand elles s'ouvrent et s'effacent pour d'autres.

À travers le regard de spécialistes de la question, l'exposition interroge les causes de ces déplacements humains de plus en plus importants sur tous les continents et met également en lumière des personnes souvent invisibles.

Exposition créée par le Musée national de l'histoire de l'immigration et diffusée en Auvergne-Rhône-Alpes par Le Cpa et le Réseau Traces.





L'exposition

FRONTIÈRES

OBSERVER LES MARGES POUR QUESTIONNER LE MONDE

Une exposition itinérante créée par le Musée national de l'histoire de l'immigration

Commissaires scientifiques:

Yvan Gastaut (historien), Catherine Wihtol de Wenden (politologue spécialiste des migrations) et Philippe Rekacewicz (cartographe, géographe)

En s'appuyant sur des réalités historiques, géographiques, économiques et humaines, cette exposition propose de comprendre comment les frontières se sont construites, ont évolué, au-delà de la dichotomie entre ouverture et fermeture, entre nationaux et étrangers, entre migrants économiques et réfugiés politiques. Les représentations cartographiques permettent d'introduire des ordres de grandeur, des proportions dans les représentations et de mettre l'accent sur la relativité des données.

Qu'est-ce qu'une frontière?

Une invention aux multiples facettes

Les frontières sont généralement des limites encadrant l'exercice d'une souveraineté. Elles prennent une forme fixe et linéaire avec l'affirmation des États-nations européens au XIX^e siècle. Elles peuvent délimiter le périmètre des pouvoirs, mais aussi permettre les contrôles et la gestion des flux de populations et de marchandises ou contenir une menace.

HISTOIRE

Aux origines de la frontière

Le traité, la borne et la carte



La frontière comme limite internationale a été conçue par les juristes et les géographes. Elle se symbolise par la borne, qui marque les paysages, et se concrétise par la carte, qui influence notre représentation.

© Stéphane Rosière Borne à la frontière entre la Hongrie et la Slovaquie, 1947 (détail)

Passages de frontières

Techniques d'identification et contrôles

L'État fait une distinction entre nationaux et étrangers. Dans ce système centré sur la nationalité, les documents d'identité sont un élément clef.

En 1917 la carte d'identité d'étranger est instaurée pour surveiller leurs déplacements. En 1922, le passeport Nansen est créé pour protéger les apatrides. Son concept se systématise après la Seconde Guerre mondiale.

La frontière de papier devient réelle avec les postes-frontières et les douaniers ; et en miroir avec les passeurs et les contrebandiers.

Un monde fracturé

La Guerre froide dans une Europe divisée (1947-1991)



Pendant plus de quatre décennies, l'Europe a été divisée symboliquement, politiquement et économiquement. Elle a été le lieu d'un tiraillement entre deux systèmes politiques. En 1961, barbelés, murs et répression vont empêcher l'Est de passer à l'Ouest. Jusqu'à la nuit du 9 novembre 1989 qui voit le mur tomber et la fin de la guerre froide.

© akg-images Barrières à la porte de Brandebourg, Berlin, 1961

Années 1990 ou la « fin de l'histoire »

Vers des frontières ouvertes?

La mondialisation a fait croire à l'émergence d'un monde « ouvert ».

Mais en réalité, ce « nouveau monde » a donné naissance à de nouvelles frontières ; des ceintures extérieures plus larges, facilement franchissables pour certains, et inaccessibles pour beaucoup.



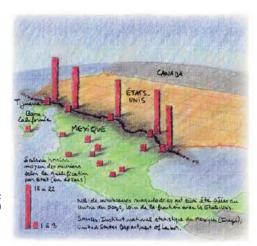
© Josef Schulz Poste-frontière abandonné à Cap Cerbère, à la frontière franco-espagnole, 2007

À L'INTÉRIEUR DES FRONTIÈRES

La frontière, un monde en soi Échanges et circulations

La frontière est un riche espace d'échanges où cohabitent une multitude d'activités très diversifiées : commerces, travailleurs frontaliers, migrants, passeurs, trafiquants, etc. Paradoxalement, la frontière crée des liens.

> © Philippe Rekacewicz Écarts de rémunération entre travailleurs mexicains et états-uniens, 2020



Le marché de la frontière

À qui profite le contrôle frontalier?

Quand le contrôle engendre le trafic : la surveillance et le contrôle frontaliers représentent un gigantesque marché, dominé par les grands groupes privés de sécurité et de défense. En opposition, plus les frontières sont fermées, plus les trafics se développent.

Une tendance à la privatisation du contrôle est une réalité, mais aussi un débat au sein du Parlement européen. Car les États délèguent au secteur privé le contrôle frontalier, qui se décline aujourd'hui en murs, postesfrontières, caméras, drones, biométrie, frontières intelligentes, centres de rétention, fichiers informatiques, etc.

Créée en 2004, **Frontex**, émanant du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, est l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes.

La frontière est partout

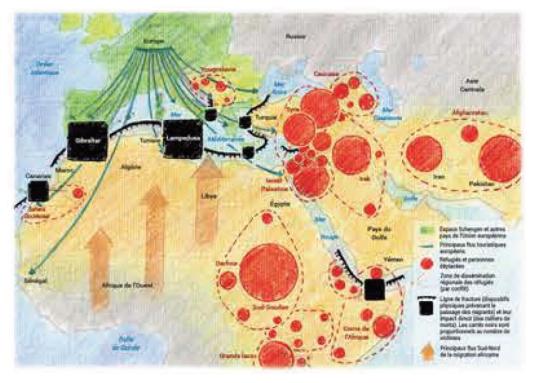
Déplacement, mise à distance, déploiement

La frontière n'est plus seulement ce trait qui parcourt les cartes ; on la trouve désormais partout et elle s'incarne tant physiquement dans l'espace qu'administrativement dans les modalités de contrôle de la mobilité.

Désirables et indésirables

Une mobilité à géométrie variable

Selon le pays d'où l'on vient, les distances ne se parcourent ni à la même vitesse, ni dans les mêmes conditions, divisant les personnes qui se déplacent en deux catégories : les « désirables » et les « indésirables ».



© Philippe Rekacewicz

AUX ABORDS DES FRONTIÈRES

À l'ombre des murs

Barrières frontalières et militarisation

Les murs se multiplient sur tous les continents, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, l'immigration irrégulière, les trafics et de sécurisation des territoires nationaux. Ils sont agrémentés de nombreux dispositifs de défense et de surveillance répressifs. Mais la certitude selon laquelle la frontière peut être une paroi étanche est une croyance onéreuse, qui ne fait que détourner les flux.

Enfermement, relégation et mise à l'écart

Du ciel ouvert au carcéral

Camps de réfugiés officiels ou informels, centres ouverts, semi-ouverts ou fermés, centres de rétention administrative, etc. répondent à une stratégie de mise à distance et d'invisibilité des populations « indésirables ».

Les routes de tous les dangers

Conséquences d'une politique sécuritaire

En multipliant les obstacles, les itinéraires s'allongent, l'économie de passage se développe et les violences se multiplient. La noyade est la première cause de décès des migrants aux portes de l'Europe.

SUJETS D'ACTU

Représentations médiatiques de la migration

Entre sensibilisation et sensationnalisme

Les migrants anonymes font la « une » des journaux et sont au cœur des discours politiques. Il y aurait des « bons » réfugiés et des « mauvais » migrants économiques. La migration est mise en scène comme un danger aux contours flous et aux silhouettes nombreuses.

2015 : crise migratoire ou crise européenne?

Les mots et les chiffres en perspective

En 2015, plus d'un million de personnes ont demandé l'asile dans l'un des États européens (soit 0,2 % de la population totale) ; situation qui risquerait de déstabiliser les pays d'accueil. Ces discours de rejet et de peur émanent des pays européens qui forment le Conseil européen. Alors que la politique d'asile devrait être du ressort de l'Union européenne, mettant autour d'une table tous les membres pour statuer au plus juste.



© Simon Móricz-Sabdján / Série 'Closed Borders' La route des Balkans, Grèce, 2016

France terre d'accueil

Du devoir d'hospitalité au « délit de solidarité »

Avec une longue tradition d'hospitalité, la France continue à accueillir les étrangers. C'est l'État, en partenariat avec des acteurs privés, ainsi que des associations et des initiatives privées, qui assurent cet accueil. Toutefois, ces derniers ont parfois été inquiétés par les autorités pour « aide au séjour irrégulier ».

À l'échelle de l'Europe, les valeurs de solidarité entre pays, de respect des droits humains et du droit d'asile sont mises à rude épreuve par les accords « de Dublin » (1990, 2003 et 2014) qui font reposer la responsabilité de l'accueil des demandeurs d'asile sur les premiers pays d'entrée dans l'Union (Italie, Grèce, Espagne).

Dépasser le durcissement des frontières

Résistances, alternatives, ouvertures

Le droit à émigrer, garanti par les conventions internationales, se heurtent à la souveraineté des États, qui ne garantissent jamais une arrivée certaine à celui qui part. Ce sont alors les initiatives locales, associatives, qui se mobilisent pour accueillir dignement les migrants.

Le Cpa



Créé en 2005 dans le quartier historique de Valence, Le Cpa est une institution culturelle unique en Europe, dédiée à l'histoire des peuples et des cultures. Lieu d'échanges et de découvertes ouvert sur le monde, il propose tout au long de l'année une programmation culturelle aux enjeux citoyens.

À partir de l'exemple de l'histoire des Arméniens, Le Cpa explore plus largement les questions relatives aux conflits et migrations contemporains ainsi qu'à leur mémoire. Il invite le public à poser un autre regard sur l'actualité géopolitique et ses enjeux. Équipement culturel de Valence Romans Agglo, Le Cpa a été labellisé Ethnopôle en 2018 par le ministère de la Culture, sur la thématique « Frontières, Migrations, Mémoires ».

Le Musée national de l'histoire de l'immigration



Concepteur de l'exposition, le MNHI est chargé de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France et de contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française.

Il articule son action autour d'un réseau de partenaires, qui a pour dessein de regrouper des associations, des institutions culturelles, des entreprises, des chercheurs, des enseignants, des collectivités locales en France et à l'étranger.

Le Réseau Traces



Le Réseau Traces cherche à développer des réflexions collectives et de la connaissance sur les migrations et leurs représentations, en s'appuyant sur la recherche et les acteurs culturels. Il relie la multitude d'acteurs qui travaillent sur ces questions.

Descriptif technique

→ Exposition

10 bannières souples à œillets

Format 200 x 200 cm

> Sur demande, 5 supports autoportants pour accrochage recto-verso

→ Valeur d'assurance

130 € par bannière, soit 1.300 € ttc les 10 bannières

<u>Option</u>: 140 € par support autoportant, soit 700 € ttc les 5 supports

Soit un total exposition + supports : 2.000 € ttc

Clou à clou, à la charge de l'emprunteur

→ Coût du prêt

Tarif: gratuit

Transport et accrochage à la charge de l'emprunteur

→ Conditions du prêt

Nous consulter

Convention à signer entre Le Cpa et l'emprunteur

→ Communication

Mention obligatoire

sur tous les supports de communication relatifs à l'exposition : <u>Exposition créée par le Musée national de l'histoire de l'immigration et diffusée par Le Cpa Valence Romans Agglo et le Réseau Traces</u>



Infos pratiques

Horaires

Du mardi au vendredi : 10h -13h / 14h -18h Samedis et dimanches : 14h -18h (fermé les jours fériés)

Accès

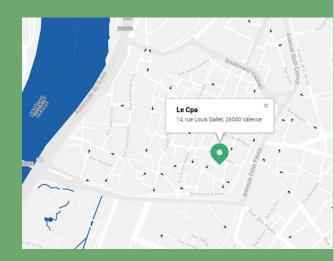
Le Cpa • 14 rue Louis Gallet à Valence

Gares à Valence ville et Valence TGV :

1h de Lyon et Grenoble, 1h30 de Marseille et 2h30 de Paris

Liaisons autoroutières directes avec Lyon, Grenoble et Marseille

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry à 1h par autoroute



Contact

Le Cpa - Service des Publics Lucile MARVY 04 75 80 13 05 lucile.marvy@valenceromansagglo.fr

Avec le soutien de :





